



Eglise
protestante
de Genève

Justice Climatique : Déclaration et engagements de la Paroisse de Chêne (Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg, Thônex, Conches)

Edition 2021, basée sur le texte de 2015¹

Conviction

Notre engagement s'enracine dans la foi chrétienne : Dieu a créé l'ensemble de ce qui existe et sa création est belle et bonne à ses yeux ; la venue de Jésus Christ confirme cette sollicitude divine envers la Terre et l'ensemble du cosmos ; l'Esprit ou Souffle de Dieu ouvre un avenir qui dépasse les contradictions et souffrances actuelles ; Dieu nous appelle à vivre en harmonie avec sa création, lieu de résidence de notre prochain et matrice de toute vie.

Nous louons Dieu pour la terre, l'eau, l'air, les plantes, les animaux et l'ensemble des créatures dont la beauté et la générosité nous émerveillent. La création et la Bible sont don de Dieu et signe de son amour.

Constat

Le réchauffement de l'atmosphère, la dispersion de micropolluants, la disparition d'écosystèmes essentiels à la biodiversité et l'analyse scientifique des causes de ces destructions nous démontrent que notre responsabilité est largement engagée. Le bilan est sans appel, nous devons modifier très rapidement nos modes de vie et de fonctionnement pour cesser de détruire l'environnement et arrêter de nuire à notre prochain. Ce constat dépasse de beaucoup le cadre de notre communauté, du pays et du continent, mais il n'ôte rien à notre résolution. Pour avancer vers une situation plus proche de l'harmonie et retrouver une forme d'équilibre durable, nous devons réduire nos émissions de gaz à effet de serre d'un facteur dix d'ici à 2040 tout en luttant pour la justice et en cultivant l'amour du prochain.

Amour, foi et espérance

Notre foi et notre engagement nous aideront à y parvenir. Dieu nous a confié la Terre pour que

nous en prenions soin. Nous avons donc reçu un ministère de service (diaconie) qui implique une responsabilité éthique (Genèse 1 et 2). Nous devons limiter à notre échelle l'influence des forces de destruction qui causent du tort au vivant.

Nous adhérons à une éthique de solidarité qui nous engage à aimer et à respecter notre prochain dans le sens donné par Jésus Christ, ce qui inclut les populations vivant au loin, les générations présentes et à venir, voire les autres créatures vivant dans la biosphère. « L'homme a pitié de son prochain, mais le Seigneur a pitié de toute créature. » (Siracide 18,13)

Engagement éthique

Nous voulons respecter les équilibres de la biosphère, ce qui implique de prendre connaissance des flux prélevés et rejetés dans cette enveloppe de vie du fait de nos activités et de nos achats. Nous allons agir pour réduire ces flux d'un facteur dix en optant pour les solutions optimales du point de vue global. Le but est de cesser de participer à ce mouvement aberrant où pratiquement tout le monde nuit à autrui et à sa postérité, volontairement ou non. En effet, ignorance, négligence, mollesse et absence de remise en question renforcent les pouvoirs nuisibles à la création. Nous réalisons enfin que la croissance économique débridée fonctionne comme une divinité païenne. « Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon. » (Matthieu 6,34)

Afin de remercier Dieu pour ses bienfaits, nous voulons témoigner de notre foi en paroles et en actes. Notre engagement pourra se traduire par les mesures concrètes énoncées ci-après.

¹ La paroisse de Chêne a publié en 2015 une [Charte de justice climatique](https://chene.epg.ch/charte-de-justice-climatique/) dans laquelle elle développe plus en détail ses intentions. La présente déclaration s'en inspire directement : *Charte de justice climatique, Déclaration et engagements sur le thème de la justice climatique et le respect de la Biosphère* (2015), <https://chene.epg.ch/charte-de-justice-climatique/>

Engagements concrets de la Paroisse de Chêne

Concrètement, nous, Paroisse de Chêne, nous, paroissiennes et paroissiens signataires nous engageons à :

- Donner plus d'espace à notre relation à Dieu comme Créateur et à sa création dans nos célébrations et activités paroissiales ;
- Confier de préférence notre argent aux établissements financiers qui sont à la pointe de l'économie écologique et solidaire ;
- Réduire notre consommation d'énergie par une meilleure gestion du chauffage ;
- Analyser les flux dommageables générés par nos bâtiments et planifier à moyen terme des mesures d'isolation supplémentaires ;
- Favoriser, lors des rénovations, des matériaux de construction produits localement et si possible recyclés ;
- Recourir davantage aux énergies renouvelables dont le bilan écologique est favorable ;
- Utiliser des ampoules écologiques et du courant électrique renouvelable ;
- Identifier les appareils ménagers gourmands en énergie et changer ceux pour lesquels il existe des alternatives durables comparativement très économes ;
- Favoriser la biodiversité sur les espaces verts utilisés par la paroisse (dans l'esprit de la « Charte des jardins »²) et réduire là où c'est possible les surfaces imperméables ;
- Porter une attention particulière à la qualité écologique des aliments de nos agapes, en recourant aux produits de l'économie paysanne et biologique, de l'économie de proximité ou du commerce équitable pour les produits typiques du Sud et limiter notre consommation de viande ;
- Réduire la consommation de papier en général et utiliser du papier recyclé labellisé pour l'essentiel de nos écrits et autres usages ;
- Réduire la quantité des déchets de toute sorte en rénovant ce qui peut l'être aux fins d'une réutilisation, tout en optimisant le tri et le recyclage ; renoncer à la vaisselle jetable dès que possible ;
- Cheminer, dans la mesure du possible, à pied ou à vélo pour se rendre au culte et apprendre à apprécier ce moment, y compris en cas d'intempéries, ou s'y rendre en transports publics ;
- Limiter les déplacements consommant beaucoup d'énergies fossiles lors des activités de la paroisse et de l'Église et, le cas échéant, recourir à des compensations carbone³ ou à des mesures équivalentes ;
- Prévoir chaque année un budget annuel pour la mise en œuvre de cette déclaration ;
- Louer Dieu, aimer notre prochain et aimer la biosphère comme nous-mêmes.

Pour conclure, nous nous engageons à tendre vers une vie en harmonie avec la biosphère qui est la création de Dieu dont nous faisons partie. Les engagements ci-dessus ont certes un aspect technique contraignant, mais nous avons l'intime conviction que leur réalisation servira – modestement – la justice élémentaire. Leur mise en œuvre sera aussi source de joie et de plénitude, parce que l'esprit d'amour et de communion entre nous et avec la nature nous sera renouvelé chaque fois que nous réaliserons les progrès accomplis à notre échelle.

Chêne, approuvé par le Conseil de paroisse le mardi 4 mai 2021

² www.energie-environnement.ch/maison/jardin/charte-des-jardins

³ Des organisations sans buts lucratifs proposent des programmes qui compensent les émissions de gaz à effet de

serre que l'on n'a pas réussi à éviter et qui financent ces mesures en facturant les personnes ou organisations qui s'annoncent à elles. On mentionnera [My Climate](#), mais il y en a d'autres.